



*Fédération Nationale de l'Education, de la Culture  
et de la Formation Professionnelle*  
**FORCE OUVRIERE**  
**93 Boulevard de Suisse**  
**31200 Toulouse**

La FNEC-FP FO 31 apporte tout son soutien aux éboueurs de la métropole de Toulouse en grève depuis plus de deux mois pour une juste reconnaissance de la pénibilité de leur travail.

L'application de la loi de transformation de la fonction publique instaure les 1607 heures de travail par an et permet à l'employeur d'accorder des jours de récupération pour les métiers pénibles.

Les éboueurs ont accepté de renoncer au fini/parti, ce qui correspond à une augmentation significative de leur temps de travail sans compensation salariale. Comme le permet la loi, ils demandent à la mairie une reconnaissance de la pénibilité de leur travail à hauteur de 33%, qui se traduirait par une baisse du temps de travail journalier d'une part et l'octroi de 10 jours de congés supplémentaires d'autre part. Le service des RH de la Mairie de Toulouse propose aux éboueurs 2 jours de récupération par an alors qu'elle en a accordé 11 aux policiers municipaux et aux agents du service téléphonique « Allô Toulouse ». Un mépris et une provocation pour des « personnels indispensables à la gestion de la crise », qui étaient en première ligne lors du confinement et ont maintenu le bon fonctionnement du service public.

Malgré les multiples demandes de l'intersyndicale, la Mairie de Toulouse refuse de négocier et fait même du chantage à la privatisation.

Pour la FNEC FP FO, la Mairie de Toulouse doit entendre les revendications des éboueurs afin d'assurer un service public de qualité, dans de bonnes conditions de travail.

Dans le secteur de l'Education Nationale, les agents sont également confrontés au mépris de leur employeur qui refuse d'entendre leurs revendications. Les conditions de travail se dégradent toujours plus et les réformes successives orientent le service public d'éducation vers la privatisation. Les personnels sont à bout, à tous les niveaux (enseignants, administratifs, chefs d'établissement, personnels médico-social, personnels de vie scolaire...), et feront entendre leur colère lors de la grève du jeudi 13 janvier à l'appel de l'ensemble des fédérations de l'Education Nationale.

Face aux contre-réformes de ce gouvernement, il est urgent et indispensable d'agir ensemble lors de la mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

La Secrétaire départementale,

Annick Camalet